



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Individuel  Couple \*\*  avec M., Mme .....

### STAGE DE CHANT CHORAL DU 17 AU 24 AOUT 2019

à retourner à M. Marcel ALASSET, Rue Droite, 46600 - MARTEL

accompagné de 3 chèques d'un montant de 100,00 € ( le 3° de 50,00 € pour les couples)

établis à l'ordre de "Pays de Martel en Choeur"

(1° chèque à l'inscription de 198,00 € si les repas sont pris en commun)

#### COORDONNEES

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : portable ..... Fixe : .....

e-mail : ..... Fax : .....

#### PUPITRES

Mezzo-Soprano  Soprano  Alto  Ténor  Baryton  Basse

Chantez-vous en chorale ? Non  Oui  si oui depuis combien de temps .....

et votre niveau .....

Avez-vous des connaissances en solfège : Non  Oui

Pratique instrumentale : Non  Oui  si oui, instrument .....

J'autorise l'association à publier sur son site à la fin du stage des photos et/ou des

vidéos dans lesquelles je suis susceptible d'apparaître : OUI  NON

Je prendrai les 7 repas de midi en commun à l'Auberge des 7 Tours : OUI  NON

**J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription.**

**J'ai bien pris connaissances des conditions d'annulation.**

Fait à ..... le .....

Signature

\*\* **Pour les inscriptions en couple : envoi des 2 bulletins d'inscription simultanément**



## ORGANISATION DU STAGE DE CHANT CHORAL DU 17 AU 24 AOÛT 2019

Détails et précisions sur le site : <https://pays-de-martel-en-choeur.jimdo.com/>

Déroulement du stage : du 17 au 24 août 2019, Palais de La Raymondie à Martel (Lot)

- Accueil des stagiaires le samedi 17 août de 10h30 à 12h30, salle Dufour, Palais de La Raymondie, Place des Consuls, Martel. Début du stage le samedi 17 août 2017 à 14h00.
- Concert de fin de stage le samedi 24 à 21h00 en l'église Saint-Maur de Martel (tenue de concert et porte partitions noirs).

Coût du stage : **300,00 € (500,00 € pour un couple)** comprenant les frais pédagogiques et administratifs (hors frais d'hébergement et de restauration)

Règlement : 3 chèques d'un montant unitaire de **100,00 € \***, qui seront encaissés :

- le premier (100,00 € (ou 198,00 € si repas en commun) à la date de l'inscription,
- le second (100,00€) le 30 juin 2019,
- le troisième (100,00€\*) le jour du début du stage (**\*50,00 € pour les inscriptions couple**)

**Inscriptions** : Le nombre de stagiaires étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, la date de réception de votre bulletin d'inscription étant l'un des critères retenu pour la validation de votre stage (sauf en cas de déséquilibre des pupitres).

**Partitions** : les partitions seront fournies par l'association et comprises dans les frais d'inscription.

Renseignements pédagogiques et artistiques : M. Patrick HILLIARD (mail : [pobhil@orange.fr](mailto:pobhil@orange.fr))

**Restauration** : possibilité de prendre l'ensemble des repas de midi en commun au restaurant de l'Auberge des 7 Tours à Martel (sauf le samedi 17) (prix du repas : 14,00€ comprenant 3 plats, café et boisson, les 7 repas étant à régler à l'inscription, soit 98,00 €)

**Hébergement** : OT de Martel : 05.65.37.43.44 - OT de la Vallée de La Dordogne 05.65.33.22.00.

Possibilités de logement sur place : 3 Hôtels, Gîtes, Chambres d'Hôtes, VVF à Gluges, campings à Martel et à proximité.

Conditions d'annulation :

- 1 - L'annulation par le stagiaire **MOINS DE 8 JOURS** avant le début du stage ne donne droit à aucun remboursement des frais d'inscription.
- 2 - L'annulation par le stagiaire **PLUS DE 8 JOURS** avant le début du stage donne droit au remboursement de la moitié des frais d'inscription.
- 3 - Dans le cas d'un nombre d'inscriptions insuffisant, ou de déséquilibre des pupitres, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage. Dans ce cas les sommes versées seront intégralement remboursées avant la fin du mois de juin 2019.

PAYS DE MARTEL EN CHŒUR – Association loi 1901, Mairie de Martel, 46600 MARTEL

tél : 0633005329 - mail : [marcel.alasset@orange.fr](mailto:marcel.alasset@orange.fr) / <https://pays-de-martel-en-choeur.jimdo.com/>

